

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XI^e Volume. — N^o 1. — Janvier 1885.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation mensuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demandé contenant déclaration de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission, par écrit au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année.

—

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à 3 heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN

9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1885



PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de l'Assemblée générale

DU 4 JANVIER 1884.

PRÉSIDENCE DE M. MINGUET, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Deux nouveaux Membres sont admis.

A l'unanimité, l'assemblée vote des remerciements à l'honorable M. Delmont, secrétaire-général provisoire, pour le zèle qu'il a déployé dans l'exercice de ses fonctions.

La correspondance comprend les pièces ci-après :

1° SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1884. — PRÉSIDENCE DE M. BAUDET

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau :

Par M. DUBRAY, de Vémars :

Un lot de 40 variétés de légumes. — *Mention honorable.*

Un lot de 17 variétés de fruits, pommes et poires. — *Mention très honorable.*

Récapitulation des points obtenus par les exposants dans le courant de l'année 1884 :

M. DUBRAY : 21 points pour ses apports de légumes,
15 points pour les fruits.

Et 15 points pour les fleurs.

M. BARBIER : 15 points pour les légumes,
26 points pour les fleurs.

Election des Membres du Bureau pour l'année 1885 :

Président : M. Baudet (Elie).

Vice-Président : M. Lane.

Trésorier : M. Huss.

Secrétaire : M. Rauscher.

Vice-Secrétaire : M. Dubray.

Délégué : M. Pichon.

XI^e VOLUME. — N^o 1. — JANVIER 1885.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vetry. — M^{me} Corbin. — M. de Vetry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.

M. Cossin, secrétaire.

M. Reusse, conservateur du matériel.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Vernois.
Vice-Présidents.....	Thirion, Minguet et Brochon.
Secrétaire-Général.....	Jassemin.
Secrétaire-Général-Adjoint.....	Cagny.
Secrétaires.....	Macret et Legras.
Trésorier.....	Drivière.
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Vinet.
Conservateur du Matériel ..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Simon Compiègne. — Fossiez. — Bougeonnier. — Tassin. — Lozet. — Dupuis. — Guinand. — Salot. — Pecquet. — Palfroy. — Deslandes. — Bordier.
La Chapelle-en-Serval : MM. E. Baudet. — Pichon.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Dubarle.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Rauscher. — Vice-Secrétaire : M. Dubray.
Trésorier : M. Huss.

SHAS



0 000000 043212

2° SECTION DE NANTEUIL

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1884 — PRÉSIDENTE DE M. BENOIT

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau :

Par M. BELLARD, jardinier au château de Rozières :

Un lot de 10 variétés de légumes. — *Bel apport.*

3° Le programme de l'Exposition de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Valognes, qui ouvrira le 14 juillet 1885.

4° Celui de la 22^e Exposition de la Société d'Horticulture de l'Allier, qui s'ouvrira à Moulins le 20 mai 1885.

5° Celui de la 148^e Exposition Horticole de la Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand, qui s'ouvrira le 12 avril 1885.

6° L'arrêté de M. le Ministre de l'Agriculture relatif au Concours général agricole qui aura lieu à Paris, au Palais de l'Industrie, du lundi 2 au mercredi 11 février 1885.

Le Secrétaire-Général donne connaissance des décisions du Conseil d'administration.

Sont nommés Membres :

1° De la Commission du Jardin, MM. Vinet, Bordier et Tassin.

2° De la Commission des Visites de Jardins, MM. Deslandes, Lozet, Fossiez, Simon Compiègne, Guinand et Bougeonnier.

La nomination des Membres de la Commission du Règlement, de celle des Concours spéciaux et de celle des Apports aux Séances est ajournée.

Le Conseil, à l'unanimité, vote la création de deux Concours spéciaux pour 1885; ces Concours sont fixés, le premier au Dimanche 7 juin et le second au Dimanche 6 septembre. Ils auront lieu au siège de la Société.

MM. les Instituteurs trouveront dans le présent Bulletin le programme du Concours entre les Elèves des écoles.

Un avis ultérieur leur fera connaître l'époque ou aura lieu ce Concours.

La séance est levée à quatre heures.

Membres admis dans la Séance du 4 janvier 1885.

MM. PETITPAS, limonadier au Chalet, à Senlis.

BOURU (Emile), conducteur des Ponts-et-Chaussées, à Senlis.

COMPTE-RENDU DE L'EXPOSITION
Tenue par la Société régionale du Nord
de la France,
AU PALAIS RAMEAU, A LILLE,
PAR A. PÉAN.

Messieurs,

Notre Bureau Central m'a fait l'honneur de me déléguer pour représenter la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis, à l'Exposition de Lille. Je viens vous rendre compte de ma mission.

La Société régionale d'horticulture, qui a son siège dans la capitale du Nord de la France, ouvrait, le jeudi 19 juin dernier, sa troisième Exposition. Le concours, comme vous le savez, était réduit aux seuls Membres de la Société; malgré cette restriction que nous n'avons pas à apprécier ici, le Jury était exclusivement composé de Membres français et étrangers, choisis parmi les Sociétés correspondantes, etc. MM. L. de Smet, horticulteur, délégué de la Chambre Syndicale d'horticulture de Gand; Picot, jardinier-chef à Oignies (Pas-de-Calais); Bach, jardinier-chef à Chantilly, représentant la Société de Paris; Sornin, arboriculteur

à Montreuil; Burvenich, délégué du Cercle d'arboriculture de Belgique; Michel Florin, d'Amiens; Cochet, horticulteur à Suisnes, rédacteur du *Journal des Roses*; Emile Hibon, de Saint-Quentin; Rosseel, de Gand; Chapuis de Vincennes; Dujardin d'Etampes, et, enfin, votre serviteur, ont tenu à honneur d'en faire partie.

Après une collation servie au Palais Rameau, le Jury, di isé en quatre sections, est entré en fonction à une heure apres-midi. A six heures, tout était terminé.

Les exposants, au nombre de 71, étaient divisés en :

- 1^o Amateurs et Jardiniers d'amateurs;
- 2^o Horticulteurs et Jardiniers marchands;
- 3^o Directeurs ou Jardiniers de jardins botaniques;
- 4^o Arts et Industries horticoles.

DÉCISIONS DU JURY :

Grand Prix d'honneur, coupe de Sèvres, offerte par M. le Président de la République: M. D. Bruyère, propriétaire, à Saint-André-lez-Lille (Charles Somers, jardinier). M. Bruyère avait exposé beaucoup de belles plantes, entre autres une collection de 50 plantes variées à feuillage, parmi lesquelles un *Hibiscus cooperi*, plante panachée de toute beauté; — un lot de plantes, isolées dans l'Exposition, véritable specimen de culture, comprenant: 1 *Araucaria excelsa* très fort, 1 *Adiantum Farleyense*, 2 *Bartolonia Van Houtter*, 1 *Sonerila Hendersonii*, etc.; — une collection de 30 plantes à feuillage coloré; — une collection de 30 *Gloxinia*; — un groupe de 6 forts *Phormium*; — un groupe de 10 *Palmiers* très forts, etc., etc.

2^e Grand Prix d'honneur: MM. Séraphin Van Den Heede et fils, bien connus à Senlis, avaient entre autres: un lot de *Plantes rares d'introduction récente*; — un lot de *Palmiers rares*; — un lot d'*Orchidées exotiques épiphytes*; — une collection de *Cypripedium* (Orchidées exotiques terrestres); — des *Coleus* nouveaux; — 20 sortes de *Fougères* non

dénommées, importées en 1883 du Brésil; — 19 *Palmiers* en très grands exemplaires; — 10 *Fougères en arbres*, grands exemplaires; — enfin des *Broméliacées* en fleurs; des plantes de serres, des *Geranium*, etc., etc.

D'autres lots ou d'autres plantes ont obtenu des prix d'honneur, médailles d'or ou objets d'arts: Ce sont MM. Maxime Singer, à Tournai (Belgique); Edouard Février, à Marcq-en-Barœul (Nord); Oscar Pintiaux, à Leforest (Pas-de-Calais); Jacques Bonte, à Fives-Lille; Ad. D'haene, horticulteur à Gand (Belgique), second grand prix d'honneur avec félicitations du jury; Grolez frères, à Ronchin (Nord); Delesalle, à Thumesnil (Nord); Delobel fils, à Loos-les-Lille; Victor Desquien, à Lille; Pierre Boutmans, à Saint-Maurice-Lille; Ernest Aramburu, architecte de l'Exposition, etc., etc.

En outre des grands prix et médailles d'or, le Jury a décerné 52 médailles de vermeil et d'argent. On voit par ce rapide exposé que les fonctions de Juré n'ont pas été une sinécure.

Le soir, un banquet offert par la Société aux Membres du jury, réunissait beaucoup de Sociétaires et les principaux Exposants au Grand-Hôtel de Lille. Dire que les mets ont été servis chauds, qu'une franche gaité n'a point cessé de régner et qu'on y a porté des toasts, en plus grand nombre même qu'on aurait pu s'y attendre de gens qu'on dit de caractère froid, tout cela vous apprendra peu de chose, Messieurs, et notre mission se termine ici. Mais, avant de clore ce compte-rendu, nous demandons la permission de faire quelques réflexions qui nous sont d'ailleurs tout à fait personnelles à propos des « palais » que font construire certaines villes pour faire des Expositions.

Lille, tout comme Paris, possède son palais spécial. Le palais construit par suite d'un legs fait par M. Rameau, a été spécialement édifié pour être le siège de la Société régionale d'horticulture.

Nous pourrions continuer ce rapprochement et dire qu'aussi

bien à Lille qu'à Paris cette construction n'est guère mieux appropriée à sa destination.

De par le désir et l'argent de M. Rameau, la Société régionale est chez elle, mais ne croyez pas quelle y soit plus à l'aise pour cela. Les architectes, préoccupés de faire un palais, se sont-ils préoccupés de sa destination ? En tous cas les mêmes inconvénients qui se présentent au Palais de l'Industrie, au Pavillon de la Ville, aux Champs-Élysées, se retrouvent au Palais Rameau à Lille. Exiguité d'espace couverte ou découverte, hauteur pernicieuse pour les plantes qu'on y expose. Difficulté d'accès par plusieurs portes à la fois. Difficulté de s'étendre et de relier l'intérieur avec l'extérieur, etc., etc.

Une exposition dans ces conditions doit être éternellement la même sans pouvoir varier. Ici les allées, là les massifs, toujours les mêmes ; là les grandes plantes, ici les petites ; impossible de sortir de là. Ce système, qu'on le veuille ou non, est la négation même des expositions et fera qu'à peu près personne n'y viendra plus. Quand on a vu une exposition dans un de ces « palais », on peut dire qu'on les a vues toutes.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Moyen de préserver les semis de pois contre les mulots, les oiseaux et les vers. — Au moment où l'on va bientôt faire les semis de pois, il pourra être de quelque utilité d'indiquer un moyen de les préserver contre les mulots, les oiseaux et mêmes les insectes.

Ce moyen consiste tout simplement à saupoudrer la semence avec un peu de minium en poudre.

Au moment de semer, mettre la semence dans un vieux vase ou un pot à fleur, mouiller légèrement et ajouter le

minium en remuant. Pour deux litres de pois il faut à peu près un dé à coudre de minium. Les pois seront légèrement rougis et ce sera suffisant pour empêcher non-seulement les souris et les oiseaux d'y toucher, mais aussi les lombrics ne les arracheront pas lorsqu'ils commenceront à lever, comme cela arrive souvent par les temps frais.

G. D. HUET.

*
* *

La Gomme des arbres fruitiers. — La gomme ou gommose qui découle et se fixe en plusieurs endroits, sur la tige comme sur les branches des divers arbres fruitiers à noyaux, se produit généralement sur un sous-sol froid ou humide, ou par une température qu'arrête subitement la végétation.

Jusqu'alors on supposait que la gomme était un simple épanchement de sève à travers les enveloppes extérieures du bois, sève qui se solidifiait sous l'influence de l'air.

Mais les expériences d'un savant naturaliste hollandais, M. Beijerinck, lui ont démontré que la gommose est produite par un champignon nommé *Coryneum Beijerinckii*, se développant du tissu végétal et y sécrétant une substance soluble qui se transforme en gomme, au milieu de laquelle vit ce parasite.

Afin de s'assurer que le parasite était bien la cause de la maladie, il a pris sur des pêchers, des cerisiers et des pruniers, des morceaux de gomme avec le parasite qu'ils contenaient, et les a inoculés sur des arbres sains, en pratiquant des incisions dans lesquelles il les introduisit. Tous les arbres ainsi inoculés, devinrent gommeux, malades : ils ont été épuisés par un écoulement de gomme au milieu de laquelle on retrouvait le parasite.

Il a reconnu également qu'en soumettant la gomme à une température d'environ 50°, elle perd sa vitalité et devient inoffensive.

Il résulte de ces découvertes un enseignement pratique, c'est que la gommose étant contagieuse, il faut supprimer la gomme au fur et à mesure qu'elle se produit, et la brûler si l'on veut préserver de la contagion les arbres voisins qui sont encore indemnes.

(Extrait des *Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube*).

* *

Les mousses et les lichens. — On nous demande pourquoi certains jeunes arbres se couvrent en ce moment d'une mousse sèche et dure. La question n'est pas claire. Il est probable que notre correspondant confond les lichens avec les mousses, et ce qui nous porte à le croire, c'est que dans les campagnes on nomme fréquemment les lichens : mousses blanches, mousses farineuses, mousses sèches.

Les mousses, les vrais mousses, celles qui ne sont ni dures, ni sèches, qui sont de couleur plus ou moins verte, ne manquent pas sur les troncs et sur les grosses branches de nos arbres fruitiers, où elles servent de refuge aux insectes. Elles se voient sur les vieux arbres et aussi bien sur ceux qui ne sont pas malades que sur les sujets en souffrances. On recommande avec raison de racler les mousses en temps pluvieux, de les brûler ainsi que les vieilles écorces, et de blanchir avec un lait de chaux les tiges et les branches nettoyées.

— Pour ce qui est des lichens, c'est-à-dire des mousses sèches durs et qui ne sont pas vertes, c'est une tout autre affaire. Celles-ci ne respectent pas plus les jeunes arbres que les vieux, mais elles ne prospèrent que sur le bois mort ou sur le point de mourir. Mauvais signe, très-mauvais quand les lichens se montrent; la maladie est à son dernier degré ou en approche. Les eaux dormantes, les sous-sols glaiseux imperméables, les terrains trop secs, les plantations trop

profondes, toutes les causes du dépérissement des arbres sans distinction d'âge, favorisent la production de lichens.

Lorsqu'ils ne font que paraître, on peut nettoyer ou supprimer les parties attaquées, déchausser, drainer au besoin, renouveler la terre, la fumer.

Nous n'affirmons pas que ces moyens réussiront, mais enfin c'est à essayer avant de se résoudre à sacrifier les arbres.

(Extrait de la *Gazette du Village*).

* *

Les Patates douces. — Une très mauvaise habitude qu'à peu près tout le monde possède est, chaque fois qu'un nouveau produit se présente, de se demander de suite lequel de ses similaires il pourra bien remplacer, et ceci trouvé — car l'on trouve toujours — on le traite de même; le résultat est plus ou moins mauvais, et de suite on conclut que le nouveau produit ne vaut pas celui qu'il devait remplacer, et bref il est mis aux oubliettes.

Tel est à peu près le sort subi par les *Patates douces* à leur entrée dans nos potagers. C'est une convolvulacée à racines tuberculenses, comme la pomme de terre; aussi, ces dernières étant souvent malades, on s'est dit : « Voilà de quoi remplacer nos parmentières. » Aussi les voilà à l'essai. Comme culture, résultat satisfaisant; on les livre à la ménagère qui les accommode comme des pommes de terre. Cette fois déception. Les fricassées ont une saveur douce et sucrée, ce qui est loin de plaire à tout le monde. Aussi sur-le-champ, les patates n'étant jugées que comme des pommes de terre sucrées, elles sont bannies du jardin de par la volonté de la cuisinière qui, — si au lieu de les essayer en rata elle en eût fait un entremets sucré sous forme de minces tranches et frites absolument comme des pommes de terres, — en aurait certainement redemandé pour les jours et les années suivants.

Voilà cependant comment 90 fois sur 100 sont accueillis les nouveaux produits, au lieu de les accepter comme des jouissances supplémentaires.

Deux mots maintenant de la culture des patates ; car voici le moment d'y songer.

De janvier en mars, suivant que l'on désire cultiver en primeur sur couche et sous châssis ou en plein air, on met quelques tubercules en végétation, cela dans une serre ou sur un bout de couche chaude. Bientôt de jeunes pousses se développent ; on les détache lorsqu'elles ont 5 à 8 centimètres et on les bouture à chaud sous cloches. La reprise est aussi rapide que facile ; peu de temps après on pourra même augmenter les plants en bouturant de nouveau la tête des premières boutures.

Pour ceux qui n'aurait pas de tubercules à mettre en végétation, à partir de mars et même plus tôt, nos marchands grainiers de Paris sont en mesure d'en expédier de jeunes plantes en godet, cela à bon compte.

Pour primeur, en mars, sur une bonne couche chaude, on met trois plantes par châssis ; on couvre la nuit, on entretient la chaleur par des réchauds ; enfin on arrose suivant les besoins. Plus tard on donne de l'air lorsque la température le permet, et lorsque les tubercules qui sont près de terre paraissent la soulever, on en remet de nouvelle par dessus, en un mot l'équivalent d'un buttage. Vers la fin de mai ou en juin, la récolte commence en fouillant le pied avec précaution pour ne prendre que les plus beaux tubercules, car la production pourra durer une partie de l'été. Si l'on plante en avril, de vieilles couches suffisent, avec une plante par cloche, près à près sur une seule ligne, car les rameaux volubiles des patates s'étendent au loin sur le sol. Les soins consistent en couvertures si les nuits sont froides, en arrosages et buttages par apport de nouvelle terre ; la récolte pourra commencer en août, elle se fait avec les mêmes précautions que précédemment.

Enfin pour quiconque n'a ni châssis ni cloches, en mai, sur une tranchée de 30 à 35 centimètres de profondeur sur 40 à 50 de large, remplie de vieux fumier et de feuilles et recouverte de 12 à 15 centimètres de bonne terre de jardin

mélangée de terreau si l'on en dispose. Alors, sur la crête de la tranchée qui sera sensiblement bombée, on trace une ligne et tous les 60 centimètres on plante (en pied de marmite) trois jeunes plantes ; si on a des cloches on protégera la reprise, en ayant soin de les barbouiller à l'intérieur, à cause du soleil ; sinon des pots retournés en feront l'office jusqu'à la reprise, c'est-à-dire quelques jours. Arrosages et buttages : tels sont les soins jusqu'à la récolte qui aura lieu fin de septembre-octobre. — L. VAUVEL

(Extrait du *Journal de Vulgarisation de l'Horticulture*)

*
* *

Les Hellébore. — Les personnes possédant un petit jardin, qui sont désireuses d'avoir des fleurs pendant tout l'hiver devaient planter dans le courant de l'automne quelques pieds d'Hellébore, plus connu généralement sous le nom de *Rose de Noël*.

Peu de plantes fleurissent avec une telle profusion pendant les mois d'hiver, en fournissant un beau feuillage, surtout si l'on a soin de les planter à une exposition abritée.

C'est principalement aux horticulteurs allemands et russes que nous sommes redevables de l'introduction et de la propagation d'un grand nombre d'espèces. C'est, du reste, une des rares plantes qui fleurissent tout l'hiver sous leur rude climat. La culture si facile des espèces à fleurs blanches est très lucrative pour les jardiniers fleuristes ; elle leur rend de précieux services, en leur assurant pendant tout l'hiver une abondante moisson de fleurs, qui sont utilisées avantageusement pour la confection des bouquets et des couronnes mortuaires.

Dans les pays du Nord, où les hivers sont si rigoureux, certains fleuristes en possèdent de grandes plantations, qui sont abritées par des coffres et des châssis. Désire-t-on que les plantes produisent beaucoup de fleurs, il faut avoir soin

de laisser les touffes s'agrandir autant que possible; on a alors chaque hiver une récolte de fleurs plus abondante.

L'horticulture s'enrichissant chaque jour de plantes nouvelles, ce beau genre n'a pas été négligé; on en possède aujourd'hui un grand nombre d'espèces aux couleurs variées, parmi lesquelles nous recommandons spécialement les suivantes :

Helleborus abchasicus, l'espèce la plus précoce; fleurs d'un pourpre foncé.

H. atrorubens, fleurs d'un beau rose vif.

H. caucasicus colchicus espèce tardive, fleurs violettes.

H. Niger, et surtout sa variété *Maximus*; fleurs blanches, espèce vulgairement connue sous le nom de *Rose de Noël*.

H. olympicus, espèce naine; fleurs blanches bordées de vert.

H. orientalis, espèce tardive; fleurs d'un pourpre foncé.

En terminant notre article, nous tenons à mentionner les splendides hybridations que nous avons admirées chez l'obtenteur, M. F.-C. Heinemann, horticulteur à Erfurt (Allemagne), qui s'est fait une spécialité et une réputation de ce beau genre de plantes.

Ce sont les variétés suivantes :

Helleborus hybridus : *Commerzienrath Benary*, fleur blanche, pointillée violet, foncé.

H. : *Frau Irène Heinemann*, fleur rose, pourpre, pointillée, centre pourpre, ponctué.

H. : *Hofgarten insqector Hartwig*, fleur pourpre clair pointillée, bord des pétales jaunâtre, centre foncé.

H. : *H. C. Heinemann*, fleur violet foncé, pointillée grenat, centre verdâtre.

H. : *Gretchen Heinemann*, fleur petite, pourpre violacé, veiné carmin, hâtive.

H. : *Willy Schmidt*, fleur blanc verdâtre.

OTTO BALLIF.

(Extrait du *Moniteur d'horticulture*.)

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.

Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs.

Labeurs. — Prix-Courants. — Catalogues.

Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.

Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.

Prospectus. — Circulaires.

Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.

Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.

Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.

Actions. — Obligations.

Diplômes.

Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.

Cartes de Visite.

Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

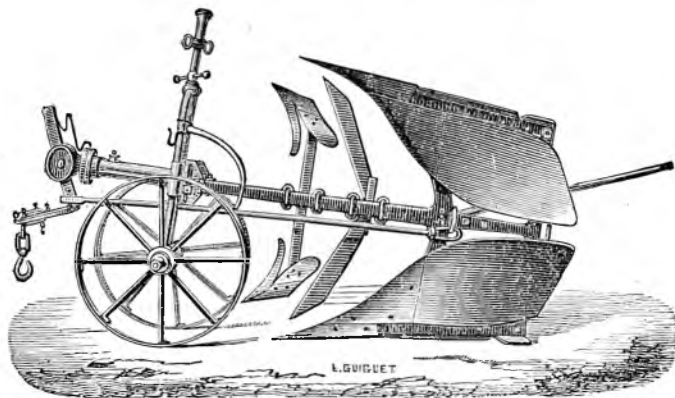
FOURNITURES DE BUREAUX

MAISON DELAHAYE-TAILLEUR
A. BAJAC, SUCCESSEUR
breveté s. g. d. g.
A LIANCOURT (Oise).

294 médailles en or, vermeil, argent et bronze, dont 15 médailles d'honneur grand module et 32 primes.
Grandes médailles d'or aux Expositions universelles de 1867 et 1878.
Palme au Concours de Labourage du Petit-Bourg.
Médaille d'or à l'Exposition universelle de Lyon de 1873.

INSTRUMENTS AGRICOLES
FABRICATION & RÉPARATION

Charrues dites Brabants doubles ou simples,
de toutes dimensions,
Houes à cheval, Râteaux à cheval,
Rouleaux squelettes ou billonneurs,
Arracheurs de betteraves ou de pommes de terre,
Bineuses à betteraves à socs mobiles,
ET TOUS AUTRES INSTRUMENTS



Brabant mathématique à tête refoulante, breveté s. g. d. g.

M. BAJAC se trouve à Paris, à la Halle aux Blés, tous les Mercredis.
à Beauvais, au Café du Chalet, de midi à 7 h.,
tous les 4^{ers} Samedis, jours des Francs-Marchés, et les Samedis
tombant quinze jours après.

ENGRAIS G. SERPIN

INSECTICIDE UNIVERSEL

à base de goudron, breveté s. g. d. g.

A CLICHY (Seine).

Récompensé par l'Académie Nationale : Paris 1884.
Grand Diplôme d'Honneur, Médaille d'Or : Paris 1883.
Reçu en souvenir de reconnaissance une grande médaille de vermeil
avec diplôme, offerte le 17 août 1884,
par MM. les Agriculteurs des départements de la Seine et Seine-et-Oise,
en témoignage de leur satisfaction
pour les résultats obtenus sur leurs récoltes par l'emploi des Engrais
G. SERPIN.

Les ENGRAIS G. SERPIN, Insecticide universel,
à base de goudron, breveté s. g. d. g.,
sont les seuls produits en France, ayant obtenu les plus hautes
récompenses accordées à ce genre de fabrication.

*Une notice explicative est adressée franco aux personnes
qui en font la demande.*

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

DESTRUCTION DE TOUS LES INSECTES NUISIBLES
à toutes les cultures.

ENGRAIS G. SERPIN

Insecticide complet pour toutes cultures (*dosage garanti*).

FERTILISANT G. SERPIN

Insecticide spécial pour vignes et horticulture.

INSECTICIDE PUR G. SERPIN

Pouvant se mêler à tous les engrais.

A vendre sur pied pour démolir,

BATIMENT

ayant 25^m de long et 12^m de large,
bâti en moëllons et pierres de taille, couvert en tuiles,
Le tout en bon état.

S'adresser chez M. LOZET, faubourg Saint-Martin, 40, à Senlis.

LEFÈVRE

SERRURIER - CONSTRUCTEUR

A SENLIS

Spécialité de Grilles en tous genres.

SERRES — CHASSIS DE COUCHES

Outillage et tous Accessoires pour Jardins.

VENIER

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE

SENLIS (OISE).

Châssis en bois. — Coffres.

Treillages en tous genres.

Kiosques rustiques et en bois découpé.

CLOTURES EN BOIS POUR PARCS ET JARDINS

Grandes Pépinières de Bargny, près Betz (Oise).

ARMAND MOREL

Choix considérable d'Arbres Fruitiers tiges et nains variés.

Arbres forestiers et d'agrément, Plantes vertes,

Conifères, Arbustes touffes, etc.

Grande Quantité de Plants forestiers.

PRIX MODÉRÉS — DEMANDER LE CATALOGUE GÉNÉRAL

Leçons d'Horticulture.

FÉVRIER 1885.

*Taille des Arbres. — Formes les meilleures
à la fructification.*

<i>Senlis :</i>	Dimanche 1 ^{er} , à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Creil :</i>	Jeudi 5, à 10 heures du matin, chez M. Gallé.
<i>Précy :</i>	Jeudi 5, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Versigny :</i>	Dimanche 8, à 10 heures du matin, chez M. Lemaire.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 8, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Apremont :</i>	Jeudi 12, à 10 heures du matin, chez M. Gallé.
<i>Vineuil :</i>	Jeudi 12, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Dupré.
<i>Pontarmé :</i>	Dimanche 15, à 10 heures du matin, chez M. Dupuis.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 15, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Crépy :</i>	Jeudi 19, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Jeudi 19, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Roblin.
<i>Fleurines :</i>	Dimanche 22, à 10 heures du matin, chez M. Demichy.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 22, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 26, à 10 heures du matin, chez M. Thiénard fils.
<i>Plessis-Belleville :</i>	Jeudi 26, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société) ainsi que les encartages seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50
3 fois de suite	6 »
6 fois de suite	10 »
12 fois de suite	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter spécialement les murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de jardins, parcs et immeubles.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.